

impressum, les journalistes suisses, le 3 mai 2016

Journée mondiale de la liberté de la presse

Rapport 2015 / 2016 : En Suisse, le climat n'est pas propice à une liberté de la presse totale

Promouvoir les médias indépendants et pluralistes. Tel était le but de la déclaration de Windhoek (Namibie), qui a lancé la Journée mondiale de la liberté de la presse en décembre 1993. Vingt-trois ans plus tard, le monde qui, depuis 2002, a également à sa disposition le Classement mondial de la liberté de la presse établi par Reporters sans frontières (RSF), ne s'auto-congratule pas. Les lanceurs d'alerte sont poursuivis, la lutte contre le terrorisme justifie la surveillance à tout crin, la recherche de financement par les entreprises de médias se fait parfois au prix de compromissions, les conflits d'intérêts sont légion. En un mot, le modèle s'érode.

La Suisse ne fait pas exception. La rareté des places de journalistes et l'étranglement financier des médias traditionnels aboutissent à la concentration des médias et même au dumping salarial. Les journalistes libres tirent la langue plus que jamais, contraints d'accepter des contrats inéquitables en termes de droits d'auteur notamment. Les journalistes employés par un éditeur sont désécurisés car au train où s'effondrent les revenus publicitaires, écartelés par la démultiplication des supports numériques, ils ne peuvent qu'être conscients de l'épée de Damoclès qui plane sur leur tête. A cet égard, l'étude du département des sciences et de la communication¹ de l'Université de Fribourg, menée conjointement avec **impressum** est édifiante. Elle démontre la corrélation directe entre les conditions de travail et l'amenuisement de l'indépendance journalistique.

Néanmoins, deux bonnes nouvelles peuvent être signalées. Après pas moins de 11 ans sans convention collective de travail, l'association des éditeurs alémaniques Schweizer Medien a décidé de rouvrir les négociations avec les journalistes pour que ce vide juridique conventionnel cesse.² L'autre bonne nouvelle vient du côté politique. Quarante-six conseillers nationaux et douze conseillers d'Etat qui représentent toutes les parties politiques importantes ont signé le manifeste d'**impressum** pour la liberté de la presse.³

Concentration des médias et licenciements

Les suppressions de poste influent sur l'indépendance journalistique. C'est ce qu'a démontré l'étude conjointe de l'Université de Fribourg et d'**impressum**. Les licenciements qui se sont égrainés tout au long de l'année 2015 laissent donc penser que l'indépendance journalistique est rognée.

En mars, l'absorption totale du Temps par Ringier et la fusion des magazines féminins et Lifestyle a redistribué les cartes dans les rédactions de L'Hebdo, du Temps, d'Edelweiss et de Bolero qui ont fusionné du point de vue numérique pour former une seule et même newsroom. Résultat: dix licenciements au Temps, 5 à Edelweiss.

Chez Ringier toujours, mais côté alémanique, le Blick licencierait 5 employés en août 2015. Deux mois plus tôt, c'est la NZZ qui annonçait des suppressions de postes. En Argovie, c'est le groupe AZ Medien qui licencierait 20 personnes en novembre 2015.

L'automne a été dévastateur: à la SSR, ce ne sont pas moins de 250 emplois qui ont été supprimés (octobre 2015), dans la foulée de l'annonce d'économies pantagruéliques (40

¹ http://www.bakom.admin.ch/themen/radio_tv/01153/01156/04801/index.html

² Voir <http://www.mediengav.ch>

³ http://www.impressum.ch/impressum-fr/Medienpolitik/Manifeste_Libertedelapresse.html

millions de francs), sans même l'art ni la manière. En effet, à la RSI, des employés parfois fidèles depuis 30 ans, ont été conduits manu militari à la porte (janvier 2016).

Autres groupes touchés par la concentration des médias : le groupe St-Paul (La Liberté) et ESH Médias (Hersant) ont annoncé en octobre 2015 qu'ils mettraient en commun leurs pages Suisse, Monde et Economie. **impresum** a immédiatement déploré « cette nouvelle concentration des médias qui promettait l'appauvrissement de la diversité de la presse ». Cette réorganisation a tué l'Agence Romande de presse (AR) basée à Neuchâtel, qui a tout bonnement disparu du paysage médiatique romand. Cinq personnes y travaillaient. Trois d'entre elles se sont vu proposer un reclassement à Fribourg, à 50 kilomètres de là. Une personne a été licenciée, une autre est partie « volontairement ». Néanmoins, dans la foulée, deux journalistes ont été engagés à la Liberté.

Du côté des radios privées, l'humeur est loin d'être aux réjouissances. Au sein du groupe Rouge et de la radio Yes FM, les employés valsent (juillet 2015). A Lausanne où le groupe occupait environ 70 personnes en 2007, ils ne seraient plus qu'une petite dizaine. Le 29 avril 2016, on apprenait que Media One (LFM et One FM) et le groupe Rouge (Rouge FM, Yes FM) fusionnaient.

Chez Beobachter Natur (groupe Axel Springer qui a réalisé une joint-venture avec Ringier courant 2015), 9 licenciements sans aucun plan social convenable (juin 2015) sont à déplorer.

En février 2016, **impresum** - les journalistes suisses, informé des licenciements à répétition et des diminutions subies de temps de travail à la rédaction de Télétop Matin, supplément encarté dans Le Matin dimanche, envoyait un communiqué de presse en titrant "Télétop Matin se meurt". Cette agonie faisait suite à l'affaiblissement de l'autre supplément du seul journal dominical, Femina, où des réductions de temps de travail et un licenciement étaient survenus peu auparavant.

En avril 2016, on apprenait que les projets bougeaient du côté de Bienne. Sous le slogan « Quatre médias, une seule rédaction », le groupe Gassmann fusionnait d'un point de vue numérique ses rédactions du Journal du Jura, du Bieler Tagblatt, de Canal 3 et de TeleBilingue. C'est encore la concentration des forces rédactionnelles qui prévaut ici.

Disparition de journaux et d'imprimeries

Aux concentrations qui rognent la pluralité des médias et aux licenciements qui menacent la liberté de la presse, s'ajoute la disparition pure et simple de journaux - Edelweiss, Beobachter natur, et récemment Tout compte fait (absorbé par Bon à savoir en avril 2016, 4 licenciements à la clé), d'émissions (dont « A vue d'esprit », « Hautes fréquences », « Faut pas croire » sur la RTS), d'agences (l'agence romande de presse, AR Presse à Neuchâtel a été supprimée à l'automne 2015) et d'imprimeries: dès ce mois de mai 2016, L'Express, L'Impartial, La Côte ne sont plus imprimés à Neuchâtel mais à Lausanne ; dès juillet 2016, la NZZ perd un peu de son indépendance en allant s'imprimer sur les rotatives de Tamedia.

Atar Roto Presse, la société genevoise qui imprime Le Courrier et L'Agefi, résiste pour l'instant. "Jusqu'à quand?", s'interrogeait récemment un article de presse, alors que Le Courrier a été contraint de passer de 6 à 5 éditions par semaine (juin 2015), et d'infliger à ses salariés une semaine sans solde (132'000 francs d'économies escomptées pour l'ensemble des mesures prises). Le « Manuel des branches 2014 » de Credit Suisse estimait, probablement à juste titre, que l'emploi dans les imprimeries avait été divisé par deux ces 20 dernières années.

Pressions et tentatives d'influence

Mais il n'y a pas que les faits comptables - licenciements, concentration des médias avec la disparition de journaux et d'imprimeries - qui menacent la liberté de la presse en Suisse. Il existe également des faits moins palpables qui n'en sont pas pour autant moins importants, au contraire. Ainsi, dans la Tribune de Genève du 24 avril 2016, l'article intitulé "La Mairie de Versoix se venge d'un journal" nous apprenait que l'abonnement communal au "Courrier" avait été résilié car considéré comme "l'instigateur principal des déboires versoisiens" pour s'être fait l'écho d'un rapport de la Cour des comptes pointant la mauvaise gestion interne de la commune.

Dans le même ordre d'idées, en juin 2015, c'est dans une autre commune, le Val-de-Ruz (NE), que l'Exécutif a tenté d'évincer toute éventuelle critique à son égard. En effet, celui-ci a adressé à la rédaction en chef de L'Express L'Impartial, un courrier lui signifiant que deux de ses journalistes ne seraient désormais plus admis aux séances pour couvrir l'actualité. En cause, un de leurs articles qui avait déplu. **impressum** - les journalistes suisses s'est étranglé, dénonçant alors "une atteinte inadmissible et scandaleuse à la liberté de la presse!".

A la même période, c'est lors d'événements musicaux suisses au retentissement mondial, le Montreux Jazz Festival puis le Paléo, que la liberté de la presse a été bafouée dans les grandes largeurs. Après Lady Gaga à Montreux, c'est Johnny Hallyday qui a voulu contrôler son image à tout prix. Les photographes accrédités au Paléo ont reçu un SMS quelques heures avant le show du rocker (23 juillet 2015) pour leur interdire de prendre tout cliché le soir même, mettant "généreusement" à leur disposition les clichés du photographe officiel. **impressum** - les journalistes suisses a immédiatement condamné "ces mesures limitant la liberté d'information, manifestations d'une dérive visant à contrôler de plus en plus le travail des médias".

Trainés en justice

Mais il y a pire encore. Les entraves à la liberté de la presse atteignent leur apogée quand elles vont jusqu'à se manifester devant la justice. Au quotidien genevois indépendant Le Courrier, le journaliste Benito Perez et les co-rédacteurs en chef Christiane Pasteur, Philippe Bach, Dominique Hartmann font l'objet d'une plainte civile, doublée d'une plainte pénale pour le journaliste. En cause: une enquête de Benito Perez sur les origines de la fortune de Jean-Claude Gandur, dans le cadre de la rénovation (avortée) du Musée d'art et d'histoire à Genève.

En Suisse alémanique, c'est le journaliste zurichois Urs Paul Engeler, de la Weltwoche, qui a porté plainte en avril 2016. Il assure que le Ministère public zurichois l'a mis sur écoute dans l'affaire Hildebrand. Le ministère public nie ces allégations tout en avouant qu'il a écouté les interlocuteurs du journaliste, non le journaliste lui-même. Quelle est la différence ? A la justice de le déterminer. A cette occasion, **impressum** – les journalistes suisses a rappelé à que la protection des sources était primordiale à l'exercice indépendant du métier de journaliste.

Un Etat étranger peut parfois même tenter de s'ingérer dans les affaires d'une ville suisse. Preuve en est, la récente affaire du photographe genevois d'origine turc et arménienne Demir Sönmez, dont l'exposition Place des Nations à Genève, a suscité l'ire de la Turquie. Les autorités de la Ville de Genève tiennent actuellement tête au consulat turc qui leur a ni plus ni moins demandé de retirer une photo controversée, qui accable les responsables gouvernementaux turcs. Ils seraient ainsi responsables de la mort d'un manifestant de 15 ans, Berkin Elvan.

Les nombreuses années de lobbying d'**impressum**, conjointes à celles d'autres associations défendant la liberté d'expression, n'ont pas été vaines. En avril 2015, le

parlement met au menu de ses discussions l'article controversé 293 du Code pénal. Celui-ci punit la personne qui publie un secret protégé par la loi. La majorité de la commission des affaires juridiques du Conseil national propose de compléter cet article, jugé trop restrictif par certains, au lieu de le biffer. Lors de la procédure de consultation, les professionnels des médias se sont au contraire prononcés pour abolir l'article 293. Reporters Sans Frontières (RSF) a ainsi résumé : « Des journalistes peuvent ainsi être condamnés sans que les faits soient de nature à devoir être tenus secrets ».

Dans la même veine, en avril 2016, le parlement européen adopte la directive sur le secret des affaires. Dans l'esprit, c'est une arme contre le journaliste. Mais, à force de pression politique, la Fédération européenne des journalistes (FEJ) a réussi à faire introduire une exception les concernant. Néanmoins, tant la FEJ qu'**impressum** - les journalistes suisses auraient voulu que la protection aille plus loin en incluant les lanceurs d'alerte.

Lanceurs d'alerte et secret des affaires

En octobre 2015, **impressum** - les journalistes suisses, en partenariat avec le Club suisse de la presse, a invité le lanceur d'alerte Hervé Falciani, à l'origine de ce qu'on a appelé les Swissleaks (106'000 noms de clients, supposés fraudeurs du fisc, issus des fichiers de l'ancienne banque où travaillait le Français basé dans la région genevoise, HSBC). **impressum** – les journalistes suisses n'a pas voulu faire prendre le risque à l'homme, poursuivi par la justice suisse pour « espionnage économique aggravé », réfugié en France, de passer la frontière suisse. Ce sont les journalistes suisses qui sont allés à la rencontre du lanceur d'alerte aux portes de Genève, à Divonne-les-Bains, où Hervé Falciani ne pouvait être inquiété par la justice suisse.

L'interdiction tacite de notre territoire d'un lanceur d'alerte tel qu'Hervé Falciani, qui a permis à différents fiscs européens de récupérer des millions dans les caisses de plusieurs Etats, est l'occasion de faire une assertion sur les lanceurs d'alerte dans le monde. En effet, difficile de parler de la liberté de la presse, fût-ce en dehors de notre territoire, sans évoquer les lanceurs d'alerte aujourd'hui. D'autant que certains, parmi les plus célèbres, ont un lien avec notre pays (Edward Snowden a opéré depuis Genève de 2007 à 2009, Stéphanie Gibaud est ex-directrice de la communication et du marketing d'UBS France, Hervé Falciani travaillait à HSBC Suisse).

A l'heure où nous écrivons ces lignes, Antoine Deltour et un journaliste d'investigation de l'émission française « Cash investigation », sont jugés au Luxembourg dans le cadre des LuxLeaks. Ils sont accusés de vol, de divulgation de secrets d'affaires et de violation de secret professionnel pour avoir fait fuiter près de 30'000 pages de documents éclairant les pratiques de grandes multinationales établies dans le Grand-Duché afin de réduire leurs impôts. Ancien employé du cabinet PriceWaterhouseCoopers, Antoine Deltour, 31 ans, encourt jusqu'à 10 ans de prison.

Or, pour l'ensemble de la société, l'accès à l'information dépend des personnes qui ont le courage de porter à la connaissance du public des actes illégaux et des abus qui, sans eux, seraient passés inaperçus. Mettant en danger leur propre emploi, ils sont également menacés par la directive européenne sur le secret des affaires qui est en train de se cuisiner à Bruxelles (adoptée en avril 2016 par le parlement). Elle pourrait dissuader les lanceurs d'alerte de contacter les journalistes et nous priver d'enquêtes sur le monde des affaires et les pratiques de certaines entreprises.

Même si la Suisse n'a pas le droit de vote au parlement européen parce qu'elle n'est pas membre de l'UE, il y a fort à parier que, comme dans bien d'autres cas, elle reprendra cette directive. **impressum** – les journalistes suisses observe et observera ce nouveau « secret des affaires » attentivement.

Surveillance de masse

impressum - les journalistes suisses craint que la nouvelle loi sur le renseignement (LRens) et la révision de la loi fédérale sur la surveillance de la correspondance par poste et télécommunication (LSCPT), pour laquelle un référendum peut toujours être signé, ne donneront une marge de manœuvre incommensurable aux autorités, leur permettant même de mettre des mouchards sur les téléphones portables ou les ordinateurs des journalistes, à partir du moment où les écoutes téléphoniques transitant par un réseau international de téléphonie, sont permises sans qu'il n'y ait pour autant soupçon d'acte illicite.

Florilège

Mais impressum – les journalistes suisses vous a gardé le meilleur pour la fin. Un florilège des déclarations des éditeurs. Jugez plutôt : Hanspeter Lebrument, président de Schweizer Medien, dans la NZZaS :

- « La séparation stricte entre le marché publicitaire et la partie rédactionnelle d'un journal est devenue beaucoup plus difficile qu'il y a vingt ans, lorsque les conditions financières permettaient de donner la priorité absolue à l'indépendance rédactionnelle »
- « En tant qu'éditeur, je ne peux pas jouer les héros et risquer de susciter la colère d'un client important »

Une réflexion de Michaël Ringier, président du Conseil d'administration de Ringier dans une interview à la « Schweiz am Sonntag », nous permettra de boucler ce rapport sur l'état de la liberté de la presse en Suisse, en évoquant l'avenir, fût-ce avec pessimisme : « Personne ne sait qui sera prêt à payer des enquêtes dans 10 ou 15 ans ».

impressum, le 3 mai 2016